Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 32 (1933)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: VII. — Tendances actuelles concernant le but DES MATHÉMATIQUES.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de mathématiques. Leur ensemble constitue un excellent traité de méthodologie mathématique. Voici les titres des ouvrages constituant cette collection:

Arithmétique. — Algèbre élémentaire (4 parties). — Géométrie (3 parties). — Géométrie analytique (3 parties). — Trigonométrie. — (Editeur: J. Van Dyl, 38, rue des Etudiants, Bruxelles.)

b) La revue mathématique *Mathesis*, publiée par M. Mineur, traite de temps à autre des questions de mathématiques ayant un caractère méthodologique.

c) Il est impossible d'indiquer le nombre des étudiants secondaires en Belgique, parce que, à côté de l'enseignement secondaire officiel, il existe un enseignement secondaire libre, très important (collèges épiscopaux, instituts préparant aux écoles techniques, etc.).

Les athénées royaux comptaient au 1er octobre 1931	7948	élèves
Les sections d'athénée pour garçons.	988	»
Les sections d'athénée pour filles	765	»

Ces sections d'athénées sont annexées à des écoles moyennes (il y a en Belgique plus de 150 écoles moyennes). Leur programme est identique à celui des trois classes inférieures des athénées.

123 professeurs enseignent les mathématiques dans ces établissements.

Les chiffres cités plus haut ne tiennent pas compte non plus des établissements communaux.

VII. — Tendances actuelles concernant le but des mathématiques.

1. — Les mathématiques jouent un rôle considérable dans notre enseignement secondaire. Il suffit de regarder les programmes des différentes sections et le nombre d'heures y consacrées, pour s'en convaincre.

Dans tous les concours conduisant aux emplois publics, ce sont très souvent les mathématiques qui décident de la réussite ou de l'échec des candidats. Enfin, les examens d'admission aux écoles spéciales exigent des candidats une connaissance très approfondie des mathématiques élémentaires.

2. — On a supprimé dans les programmes de mathématiques l'extraction de la racine n-ième des nombres et des polynomes, l'analyse indéterminée à plus de deux inconnues, la théorie des séries, l'étude des différents systèmes de numération. On a estimé, à juste titre, que l'étude, même élémentaire, des séries, appartient essentiellement aux programmes universitaires.

3. — On continue à respecter la rigueur et la méthode euclidienne dans l'enseignement de la géométrie élémentaire. On fait une place

relativement large à la géométrie moderne: rapport anharmonique, et harmonique, pôles et polaires, homothétie, inversion.

On a introduit dans les cours d'algèbre, une théorie élémentaire des déterminants, avec application aux équations linéaires, et des notions sur les dérivées, avec application à la représentation graphique des variations de fonctions simples d'une seule variable. Cela a permis de rajeunir le programme du cours de géométrie analytique (plane) en y introduisant des notions très générales et fort réduites sur l'emploi simultané des coordonnées de points et de droites, tant homogènes que ternaires; bien des théories se sont simplifiées et généralisées, plusieurs d'entre-elles se sont rapprochées ou confondues. Mais cette réforme deviendrait plus nuisible qu'utile si les professeurs n'avaient le bon sens de la maintenir dans les limites imposées par les nécessités de l'enseignement; ainsi comprise, elle est justifiée non seulement par les progrès réalisés, mais aussi par l'habitude, devenue presque générale de limiter à l'espace l'étude de la géométrie analytique dans les écoles spéciales et dans les universités.

En géométrie descriptive, on a admis la méthode des plans cotés comme matière facultative; l'expérience démontre qu'il y a avantage à enseigner cette méthode avant celle de Monge, sans cependant attendre trop longtemps avant de mêler les deux méthodes et de montrer comment on passe de l'une à l'autre.

4. — La nouvelle loi organique de l'enseignement supérieur sépare les mathématiciens des physiciens dès leur entrée à l'université; mais la séparation est incomplète, il y a des cours communs aux deux sections et des cours spéciaux à chacune d'elles. Les physiciens n'étudient pas la géométrie descriptive ni la géométrie projective, ce qui, du point de vue de la formation des professeurs de l'enseignement moyen, les rendra impropres à l'enseignement de la géométrie descriptive et de la géométrie analytique dans les athénées.

Cependant la mesure est justifiée par la nécessité de maintenir le niveau des études universitaires à une hauteur convenable, en tenant compte du développement considérable aussi bien des mathématiques que de la physique. La création du titre de licencié, tout en permettant de ne pas exiger plus de quatre années pour la formation des professeurs de l'enseignement secondaire, allonge au moins d'une année la préparation des docteurs et des professeurs des facultés, ce qui est un réel progrès. Il faut ajouter que le Gouvernement, la Fondation universitaire et le Fonds national de Recherche scientifique allouent d'importantes subventions à ceux qui se sont montrés capables de continuer leurs études par des séjours dans les universités étrangères. Il en résulte une activité scientifique plus grande dont les heureuses conséquences sont déjà manifestes. Il en est de même dans les écoles spéciales, où la place occupée par les mathématiques s'accroît d'ailleurs d'année en année par l'usage plus étendu qui en est fait dans les cours techniques.

Ad. MINEUR et F. STERKENS.